

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL .10 / 2021

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt et un le Lundi 29 Mars ,

En exercice : 27

De Présents : 23

De votants : 26

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie- M.CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne-.

Procurations : Mme BOULANGER Tamara donne procuration à M. CAMARA Célestin. M. FRELIER Laurent donne procuration à M BRUN Fernand. Mme NICODEMO Mélissia donne procuration à M. SEIGNOBOS Jean-Luc

.Etaient absents excusés- M. AIGUESPARSES Cédric.

Délibération portant approbation et vote du budget primitif 2021 de la Commune.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. CAMARA Célestin ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal, le projet de budget primitif 2021 de la Commune, il expose par chapitre et par article les crédits proposés et demande au Conseil Municipal de bien vouloir les voter ou de présenter éventuellement des observations.
Aucune observation.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur Le Maire et après avoir délibéré ; décide à la majorité et 03 contre (Mme YZQUIERDO Laurence, Mme PRUNET Sophie, Mme GACNIK Marie-France) de voter le budget primitif 2021 aux montants des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Section de fonctionnement

Dépenses : 4 373 652,07 €

Recettes : 4 373 652,07 €

Section investissement

Dépenses : 1 605 037,67 €

Recettes : 1 605 037,67 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS